



Sécurité dans les transport en commun

Chaque jour, nous nous déplaçons vers notre lieu de travail pour, ensuite, retourner chez nous. Souvent, nous ne sommes pas conscients **des risques qui peuvent survenir lors de ces déplacements. Les accidents impliquant des piétons surviennent malheureusement encore fréquemment** et ont généralement des conséquences graves pour les victimes. La bonne attitude et le bon comportement du piéton peuvent considérablement réduire les risques d'accidents.

Déplacements à pied

- Sur le trottoir, **faites attention aux obstacles** susceptibles de vous faire trébucher et de provoquer des chutes, tels que les pavés lâches, les surfaces glissantes, les branches et les feuilles, ou éventuellement les déchets abandonnés.
- **De nombreux incidents de chute lors de déplacements à pied surviennent par temps hivernal**, où des zones de verglas, de neige ou de boue peuvent rendre les trottoirs très glissants.
- **Lorsque vous traversez la route et qu'il y a un passage pour piétons à moins de vingt mètres, vous êtes obligé de l'utiliser.** Un piéton qui utilise un passage a la priorité. Cependant, avoir la priorité ne signifie pas toujours l'obtenir. C'est pourquoi il est toujours important de vérifier si les conducteurs vous ont vu et si vous pouvez traverser en toute sécurité.
- **Lorsqu'il fait sombre, il est toujours utile de porter des vêtements de couleur claire** pour être mieux visible des autres usagers de la route. Dans tous les cas, il est également important pour les piétons de rester concentrés lors des déplacements et de prêter attention à la circulation.



Conseil :

- ✓ N'utilisez pas d'écouteurs et ne regardez pas votre téléphone portable lorsque vous vous déplacez à pied. De cette manière, vous entendrez la circulation qui approche et vous serez attentif à votre propre comportement ainsi qu'à celui des autres usagers de la route.

Déplacements en transport en commun



Lorsque vous êtes dans le bus, le tram ou le train, asseyez-vous si possible. Lorsque vous voulez descendre, attendez que le bus soit arrêté avant de vous lever. S'il y a beaucoup de passagers et qu'aucun siège n'est disponible, assurez-vous de vous tenir fermement pour éviter de tomber en cas de manœuvres inattendues.

Lorsque vous descendez, faites attention aux pistes cyclables qui longent l'arrêt de bus ou de tram et sur lesquelles des cyclistes peuvent arriver. Ne traversez pas la rue juste derrière le bus ou le tram lorsqu'il est encore à l'arrêt. Vous avez une visibilité insuffisante sur la circulation en sens inverse et les conducteurs ne peuvent pas vous voir arriver.

Conseil :

- ✓ Assurez-vous de partir largement à l'avance vers l'arrêt de bus ou de tram ou vers la gare, afin de pouvoir marcher tranquillement et ne pas avoir à courir pour attraper votre bus, tram ou train à temps. Si vous manquez une correspondance en raison de perturbations sur le réseau de transport en commun, vous pouvez demander une attestation à l'entreprise de transport concernée pour votre employeur.